

PREPARATION DES CHARGES VAPEUR

Rédigé : H.Ney/ 10.02.2012

Vérifié : C Brehier/10.02.2012

Approuvé : H. Ney/13.02.2012

1. Que stériliser ?

Le matériel thermostable emballé :

- 1) à la machine automatique avec code et date de péremption imprimés ;
- 2) avec des sachets soudés et dûment intitulés ;
- 3) manuellement avec les feuilles de papier pliées, scotchées (scotch avec témoins de passage vapeur) et possédant l'étiquette d'identification et date de péremption.
- 4) en containers identifiés avec filtres et systèmes de fermetures

2. Quelles règles doivent être respectées ?

La charge correspond à la température de stérilisation définie dans le « Catalogue-articles ».

1. Prioriser le programme à effectuer en fonction de la demande des Responsables de Secteur ou par les priorités des « clients » (Blocs opératoires) ;
2. Préparer les charges en fonction du programme de stérilisation (121°C, 134°C, 134°C SD, PRIONS) ;
3. Contrôler le mode de stérilisation du matériel ainsi que le nombre d'articles par panier (voir liste « Articles stérilisés Vapeur ») ;
4. Disposer les containers et plateaux dans les paniers, ne pas les superposer et respecter la règle de 1/10 pour les paquets (proportion de l'espace non utilisé entre chaque DM) « *Règle dite de la main* » ;
5. Placer le matériel lourd dans les étages inférieurs ;
6. Chaque lot doit faire partie de la même charge ;
7. Dans la mesure du possible, composer la charge avec le même type de matériel pour obtenir une charge homogène (métal, plastique, caoutchouc, containers, tissus et/ou compresses, verre) ;
8. Utiliser le volume complet disponible dans le stérilisateur (**16 unités techniques de stérilisation UTS : 12 paniers 60/30/40 cm MMM ou 6 UTS : 4 paniers 60/30/40 Schaefer**) ;
9. Placer le témoin de validation de charge de préférence en bas près de la porte lors de la première charge de la journée (localisation du point froid : Bas/Devant), par la suite il est préférable de varier cette position.